



## Les points importants du Conseil communal du jeudi 22 octobre 2020

Ce compte-rendu complète le point développé dans l'onglet "Ordre du jour"

### **Convention entre la Région de Bruxelles-Capitale et la Commune d'Uccle pour la mise à disposition de subventions pour l'organisation d'actions de sensibilisation dans le cadre de l'appel "Vivre la ville - Se réappropriier l'espace public - 2020"**

Les subsides d'un montant de 25.000 € seront destinés à financer des actions de sensibilisation telles qu'une distribution de lampes aux cyclistes, l'acquisition de trois vélos-cargo pour les services communaux ainsi qu'une balade et une formation pour le personnel communal. Du côté de l'opposition, si Bernard Hayette (Chef de groupe PS) se réjouit de la pérennisation de ces actions de sensibilisation au sein de l'Administration communale, il souhaite que les vélos soient de préférence achetés dans des entreprises locales. *"Si nous voulons encourager les producteurs locaux et avoir de la qualité, cela a forcément un prix"*, a répondu Thibaud Wyngaard, Échevin de la Mobilité (Ecolo). Bernard Hayette trouve également qu'il serait intéressant que la formation comprenne un volet destiné à l'entretien du vélo. *"Cela sert à favoriser un investissement de base de manière qualitative"*. Au même titre que Bernard Hayette, Emmanuel De Bock (Chef de groupe DÉFI) a relevé le coût élevé des vélos cargo et a demandé à optimiser cette dépense avec des vélos moins chers qui pourraient profiter à plus de monde. *"Le personnel communal utiliserait dès lors plus les transports en commun et cette mobilité douce"*. Carine Gol-Lescot, Échevin de la Propreté (MR), a tenu à faire remarquer que les vélos cargo électriques étaient notamment prévus pour le Service Propreté afin de pouvoir transporter le matériel. *"Ce qu'un vélo classique ne permettrait pas"*. Thibaud Wyngaard a ajouté que ces vélos allaient également servir pour d'autres services tels que l'Action Sociale ou le Service Vert et que le coût de ceux-ci était tout à fait dans les normes de ce qui se faisait en la matière. Du côté de la majorité, Marion Van Uffelen (MR), a fait observer que de plus en plus de familles emmènent leurs enfants à l'école à vélo et qu'un cycliste sur six n'utilise pas de phare. *"Il est donc utile de sensibiliser parents et enfants sur l'importance d'être visibles et il faut le faire directement aux abords des écoles uccloises"*. Pierrot Desmet (Chef de groupe Ecolo) a, quant à lui, demandé à ce que les actions de sensibilisation visent aussi les utilisateurs d'autres modes de déplacement dits doux (trotinettes électriques, mono-roues...) et a rappelé que, dans le temps, les écoles avaient pour obligation de donner un cours de 25 minutes chaque semaine sur le code de la route. *"On pourrait peut-être relancer cela de temps à autre, les enfants relayeraient ainsi l'info auprès de leurs parents"*. Thibaud Wyngaard a conclu en précisant qu'un Mobility Fleet Manager allait être désigné prochainement afin de travailler sur le charroi communal de manière générale. Point approuvé à l'unanimité.

### **Budget 2020 - Modifications budgétaires N°3 et 4**

Valentine Delwart, Échevin des Finances (MR), a expliqué que ces modifications budgétaires faisaient apparaître des coûts supplémentaires pour l'Administration, dus notamment à l'engagement de personnel pour pouvoir suivre les obligations liées à la gestion de la crise sanitaire. Valentine Delwart a également relevé le fait que la situation de crise avait inévitablement fait diminuer le boni et que ces modifications ne prenaient pas en compte d'éventuelles pertes de recettes fiscales. *"Pour les frais liés au nouveau centre administratif, une réunion avec le comité de pilotage sera organisée afin de faire le point sur l'avancée des travaux mais aussi sur l'évolution des dépenses. Un chantier engendrant toujours des dépenses imprévisibles"*. Du côté de l'opposition, si Bernard Hayette (Chef de groupe PS) est conscient que ces modifications budgétaires reflètent les ajustements nécessaires dus à la crise sanitaire, il a néanmoins voulu savoir ce qui était prévu pour compenser les pertes fiscales (hors réductions de dépenses) et a suggéré qu'il serait opportun d'apporter des modifications à l'assiette fiscale car tous les secteurs ne souffraient pas de la même façon face à cette crise. Valentine Delwart a répondu que ces pertes de recettes faisaient suite à des décisions prises collectivement concernant l'exonération de taxes pour toute une série d'opérateurs économiques sur le territoire ucclois. *"Il y a aussi des pertes de recettes au niveau du stationnement dues au stationnement gratuit pendant le confinement, à la demi-heure gratuite à la sortie du confinement, à l'heure gratuite dans les quartiers commerçants touchés par des travaux et aussi par une diminution de la circulation"*. Toujours côté opposition, Marc Cools (Chef de groupe Uccle En Avant) a tenu à préciser que son groupe allait s'abstenir sur ce point vu le fait que celui-ci avait voté contre le budget 2020. Abstention également du groupe DÉFI où le Chef de groupe Emmanuel De Bock a estimé qu'en raison de la deuxième vague Covid en cours, il n'y avait à ce stade pas encore de vue globale sur ce qui allait arriver. Point approuvé par la majorité et le groupe PS. Abstention des groupes Uccle en Avant et DÉFI.

### **CPAS - Compte de l'exercice 2019 - Approbation**

L'année 2019 est caractérisée par une légère baisse d'octroi du revenu d'intégration et le compte présente un boni qui s'élève à plus de 270.000 €, dû notamment à l'augmentation de recettes pérennes et ponctuelles. *"Nous avons aussi connu une diminution des engagements et des dépenses de redistribution et nous avons toujours continué à mettre tout en œuvre pour limiter les dépenses au maximum en ce qui concerne le fonctionnement interne"*, a commenté Stefan Cornelis, Président du CPAS (Open VLD) en précisant que les créances aléatoires augmentent de 760.000 €; montant qui correspond aux aides sociales et subsides à récupérer. Du côté de l'opposition, Marc Cools (Chef de groupe Uccle En Avant) a relevé, au même titre que Stefan Cornelis, le fait que la situation était différente en 2020 à cause de la crise du Covid et que le CPAS allait devoir apporter tout son soutien aux personnes ayant besoin d'aide tout en gérant son budget avec rigueur. Marc Cools a également demandé à ce que le rapport du CPAS soit mis sur le site internet de la Commune pour permettre aux citoyens intéressés de comprendre ce que fait le CPAS. *"La mission du CPAS est très variée et souvent trop méconnue"*. Si Bernard Hayette (Chef de groupe PS) s'est également dit inquiet pour les comptes 2020, il a toutefois tenu à souligner l'initiative du CPAS relative à la distribution d'un toute-boîte à destination des citoyens impactés par la crise sanitaire. Après avoir souligné que le travail du CPAS devait être plus mis en valeur pour diffuser une image beaucoup plus juste de la Commune en matière d'aide sociale, Emmanuel De Bock (Chef de groupe DÉFI) a tenu à faire remarquer que le léger boni était essentiellement dû à l'augmentation de la dotation fédérale perçue suite à l'accroissement du nombre de personnes à charge du CPAS bénéficiant du revenu d'intégration.

*"Sans cela, nous serions en négatif, c'est donc un effort collectif. Rappelons que pour chaque revenu d'intégration octroyé, 70 % est pris en charge par le fédéral et le reste est à charge de notre Commune".* La majorité s'est exprimée avec Pierrot Desmet (Chef de groupe Ecolo) qui a pointé un résultat budgétaire final positif et donc à l'équivalence, une diminution obligatoire de la dotation communale. *"Un boni qui ne s'est heureusement pas fait par économie sur le dos des bénéficiaires mais qui est essentiellement lié à la maîtrise des dépenses de recouvrement".* Stefan Cornelis a conclu en soulignant que le fleuron du CPAS restait la remise des gens au travail, ce que démontrent bien les chiffres qui évoluent d'année en année. Point approuvé à l'unanimité.